



**Municipalité du district de Clare**  
**RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL**  
**Le mercredi 16 mars 2011**

**PRÉSENTS :** Préfet Jean Melanson; Sous-préfet Ronnie LeBlanc; Conseillers : Brian Comeau Russell Comeau, Nil Doucet, Danny Hill et Simon LeBlanc; Directrice générale/greffière Connie Saulnier et Sous greffière Jeannette Doucet. Traduction : Germaine Comeau et James Crombie; cadrage : Jene Dugas-Cottreau.

**ABSENT :** Conseiller Arnold LeBlanc

---

**1) APPEL À L'ORDRE**

Préfet Jean Melanson a appelé la réunion à l'ordre à 19 h 10.

**2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**PROPOSÉ PAR** Conseiller Ronnie LeBlanc et **APPUYÉ PAR** Conseiller Danny Hill que l'ordre du jour de la réunion soit accepté tel que circulé.

**MOTION ADOPTÉE**

**3) PRÉSENTATIONS**

Il n'y a pas eu de présentation.

**4) ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS SUIVANTES**

**4.1 Le 16 février 2011 : réunion du Conseil municipal**

**PROPOSÉ PAR** Conseiller Danny Hill et **APPUYÉ PAR** Conseiller Nil Doucet que le procès-verbal de la réunion régulière du Conseil municipal du 16 février 2011 soit accepté tel que circulé.

**MOTION ADOPTÉE**

**4.2 Le 2 mars 2011 : réunion du Comité du Conseil**

**PROPOSÉ PAR** Conseiller Russell Comeau et **APPUYÉ PAR** Conseiller Simon LeBlanc que le procès-verbal de la réunion du Comité du Conseil du 2 mars 2011 soit accepté tel que circulé.

**MOTION ADOPTÉE**

**5) AFFAIRES DÉCOULANT DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES**

**5.1 Ordinateurs portatifs**

Le Conseil avait discuté l'achat d'ordinateurs portatifs pour que les membres du Conseil puissent avoir les documents électroniques à portée de main pour consultation et référence. Le Conseil est en accord avec les aspects positifs des ordinateurs portatifs, tels que éliminer de la paperasse, sauver de l'argent, du temps, les frais des timbres ; utiliser un moyen de communication plus 'vert' et efficace. Le Conseil sont en accord d'inclure l'achat des ordinateurs portatifs dans le budget 2011-2012.



## 6) RAPPORT DES ACTIVITÉS DU PRÉFET

Préfet Jean Melanson a présenté un rapport des réunions et des activités :

- Réunion publique sur le transport en Clare organisée par Le Transport de Clare ;
- accueillir une délégation de Val d'Or, Québec qui a visité les Acadiens et les Francophones en Nouvelle-Écosse (programme fédérale Les Rendez-vous de la Francophonie/FANE) ;
- Séance d'accueil portes ouvertes en Clare avec l'Honorable Greg Kerr ;
- Réunion avec « Scotia Cruise » à Yarmouth ;
- prononcé un discours au banquet organisé par la Société acadienne de Clare afin de célébrer la *Semaine de la Francophonie* et le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'Année internationale de la Femme ;
- Réunion avec Stan Surette qui participe à l'organisation d'un voyage de jumelage avec le Rassemblement des Aînés de la N.-É. (RANE) et un regroupement d'aînés à Québec. Préfet Melanson a indiqué qu'il sera bien d'avoir des représentants de Clare, surtout au kiosque, pour promouvoir notre région.

### 6.1 Proclamation : 2011 L'année de l'entrepreneur (CIFB)

Le préfet proclame l'année de l'entrepreneur.

### 6.2 Heure de la terre : le samedi 26 mars

Jean Melanson indique que ce sera l'Heure de la Terre le samedi 26 mars 2011 à 20 h 30 et il encourage tous les résidents d'y participer.

## 7) PRÉSENTATIONS OFFICIELLES DES MEMBRES DU CONSEIL

Il n'y avait pas de présentation officielle des membres du Conseil.

## 8) CORRESPONDANCE

### 8.1 Demande pour rallonger le système d'égout municipal à La Butte

Le Conseil a reçu une lettre datée le 15 mars, 2011 d'un groupe de résidents de La Butte (représenté par Germaine Comeau) qui demandait encore une fois si le Conseil voudrait agrandir le système d'égout de chez AF Thériault jusqu'au Chemin Placide Comeau.

**PROPOSÉ PAR** le Conseiller Brian Comeau et **APPUYÉ PAR** Conseiller Simon LeBlanc que la municipalité obtienne un prix pour l'agrandissement du système d'égout de La Butte à partir de A.F. Theriault jusqu'au chemin Placide Comeau.

### **MOTION ADOPTÉE**

### 8.2 Lettre du Transport de Clare demandant un Conseiller au bureau de direction

Une lettre du Transport de Clare a été reçue, qui demandait si un conseiller de la municipalité voudrait devenir membre de leur conseil d'administration (copie ci-joint). Le Conseil a discuté et il fut souligné qu'il y aura peut-être un conflit d'intérêt si un conseiller siégeait avec le droit de vote sur un bureau de direction. La directrice générale Saulnier a indiqué qu'elle apportera de l'information lors de la prochaine réunion par rapport à si siéger sur un tel bureau de direction peut porter à un conflit d'intérêt ou non.



### 8.3 Demande du Conseil de développement économique de la N.-É.

Il y aura un colloque d'information pour les entreprises et les organismes à but non lucratif de la région de Clare le 2 avril 2011. La lettre du Conseil de développement économique de la N.-É demandait un octroi de 500,00\$ envers ce colloque. Le conseiller Nil Doucet suggère que la municipalité accorde l'octroi de 500,00\$.

**PROPOSÉ PAR** Conseiller Nil Doucet et **APPUYÉ PAR** Conseiller Danny Hill que la Municipalité accorde un octroi de cinq cent dollars (500,00 \$) à l'organisme provincial, le Conseil de développement économique de la N.-É, pour aider avec les coûts du colloque pour les entreprises et les organismes à but non lucratif qui aura lieu en Clare au mois d'avril.

#### MOTION ADOPTÉE

### 8.4 Lettre du Transport de Clare par rapport à la Taxe sur l'essence

Le Transport de Clare a envoyé une lettre à propos de recevoir une subvention par rapport à la taxe sur l'essence pour l'achat d'un autobus ou une camionnette (ci-joint). Le Conseil décide d'inviter Claredon Robicheau pour discuter du plan proposé.

## 9) RAPPORTS DE COMITÉS

### 9.1 Planification/Développement/Édifices

#### Comité consultatif en Planification (CCP)

Conseiller Danny Hill a rapporté que Mary Guptill a été embauchée pour faire la recherche sur les propriétés qui ont l'accès aux plages. Le comité va examiner la possibilité d'obtenir, pour l'année qui vient, une subvention pour les bassins hydrographiques. La réunion sur le transport public a eu une grande participation. De plus, lors de la réunion du comité, les membres du comité en a profité pour discuter de la protection des lignes côtières.

#### Rapport des permis de construction (comparaison de 2 ans)

Conseiller Danny Hill a présenté le rapport des permis de construction pour le mois de février (ci-jointe) tels que soumis par le département de bâtiments.

<u>Année</u>	<u>permis</u>	<u>valeur de construction</u>
2011	4	75, 000, 00 \$
2010	7	260 000, 00 \$

### 9.2 Comité des loisirs de Clare – Conseiller Brian Comeau

Conseiller Brian Comeau a indiqué qu'il n'y avait pas eu de réunion.

#### Sauveteurs à la plage de Mavillette

Conseiller Brian Comeau a informé le Conseil que le comité des loisirs de Clare avait fait demande auprès de la province pour de l'appui financier pour payer, en entier ou en partie, pour le service de sauveteur à la plage au parc provincial à Mavillette. Le service est pour une période 10 semaines, les fins de semaines seulement. Présentement, Clare est la seule Municipalité qui assume 100% des frais pour ce service, et le fait depuis 2001. Le Conseiller Comeau a informé le Conseil que la Province a refusé la demande.



Afin d'offrir ce service cet été, le Département des loisirs a besoin de confirmer le contrat avec *Nova Scotia Lifeguard Service* au début avril, qui est avant le date que le budget municipal 2011-2011 est approuvée. Le département des loisirs demande au Conseil d'approuver cette dépense afin que le service de sauveteur puisse être assuré à la plage Mavillette pour l'été 2011. Le Conseil a discuté et a passé à la motion suivante :

**PROPOSÉ PAR** le Conseiller Nil Doucet et **APPUYÉ PAR** Conseiller Simon LeBlanc que la municipalité approuve le service de sauveteur de fin de semaine seulement, pour une période de 10 semaines été 2011, pour la plage de Mavillette.

### **MOTION ADOPTÉE**

#### **9.3 Tourisme – Conseiller Arnold LeBlanc**

##### **9.3.1 Comité du Tourisme de Clare**

En absence du Conseiller Arnold LeBlanc, la directrice générale Connie Saulnier a indiqué qu'il n'y avait pas eu de réunion du comité.

##### **9.3.2 Association touristique Yarmouth et les Côtes acadiennes (ATACA)**

En absence du Conseiller Arnold LeBlanc, DG Saulnier a indiqué que Jean LeBlanc démissionne en tant que représentant d'entreprise pour Clare et que Conseiller LeBlanc avait recommandé que Larry Peach siège sur l'Association. Le Conseil a discuté mais a questionné le fait que M. Peach est un employé de la Municipalité tandis que M. LeBlanc représentant une entreprise. Le Conseil a décidé d'attendre lors de la prochaine réunion afin que le Conseiller LeBlanc puisse expliquer les raisons de sa recommandation.

#### **9.4 Villa Acadienne – Conseiller Brian Comeau**

Conseiller Brian Comeau a informé le Conseil de divers sujets et activités reliés à la Villa acadienne, son personnel et ses opérations.

#### **9.5 Waste Check – Préfet Jean Melanson**

Le préfet Melanson a expliqué que *Waste Check* étudie la possibilité d'implanter une usine de recyclage en Clare pour exploiter les recyclables. Le contrat avec *Scotia Recyclers* se terminera à la fin décembre 2011.

#### **9.6 Clare Énergie – Préfet Jean Melanson**

Il n'y avait aucun rapport.

### **10) NOUVELLES AFFAIRES**

#### **10.1 Réparations au cénotaphe à Saulnierville**

La directrice générale Connie Saulnier a informé le Conseil qu'une demande avait été reçue de la Légion royale canadienne (Saulnierville) pour la réparation du cénotaphe à Saulnierville. Les réparations sont estimées à 1 600,00 \$. Le représentant de la Légion a indiqué que la Municipalité est responsable pour ces réparations parce qu'elle est propriétaire du cénotaphe. La Municipalité devra assumer les frais de réparations.



## 10.2 Demande financière de *Maple Grove Memorial Club*

Le Conseil a reçu une demande du club *Maple Grove and Yarmouth High Schools Memorial Club* pour un don par rapport à la cérémonie *Silver Cross* qui aura lieu à Yarmouth le samedi 16 avril 2011. Cet évènement honore les soldats de la Nouvelle-Écosse qui sont mort à l'Afghanistan.

**PROPOSÉ PAR** le Sous-préfet Ronnie LeBlanc et **APPUYÉ PAR** le Conseiller Russell Comeau que la municipalité fasse un don de 500,00\$ au *Maple Grove Memorial Club* afin d'appuyer leur cérémonie *Silver Cross*, qui aura lieu à Yarmouth le samedi 16 avril, un évènement qui honore les soldats de la Nouvelle-Écosse morts à l'Afghanistan.

### MOTION ADOPTÉE

## 10.3 Scanner pour la vessie, Centre de santé de Clare : Tournoi de golf Belliveau Motors

Le sous-préfet Ronnie LeBlanc a informé le Conseil que chaque année *Belliveau Motors* parraine un tournoi de golf de bienfaisance. Les représentants de l'entreprise ont décidé diviser les fonds recueillis au tournoi cette année, ainsi que celui de l'an prochain, à deux cause, une étant l'achat d'un scanner pour la vessie au Centre de santé de Clare. Sous-préfet LeBlanc ajoute qu'une lettre de remerciement et de félicitations devra être envoyée à *Belliveau Motors* pour leur contribution.

## 10.4 Motion pour acheter l'équipement de centrale à *Comeau Lumber*

Préfet Melanson a expliqué qu'il y a une couple d'année que les portes ont fermé chez *Comeau Lumber* et la propriété était maintenant dans les mains de *Green Hunt Wedlake*, l'administration de faillites. Préfet Melanson a aussi expliqué que *Green Hunt Wedlake* (GHW) avait reçu des offres pour acheter la propriété, mais les offres étaient trop bas, et maintenant GHW voulait aliéner les biens. Ils avaient deux encanteurs prêts à vendre l'équipement sur la propriété au plus offrant.

Greg Shay, l'ancien propriétaire de *Comeau Lumber*, avait informé le Préfet Melanson que des améliorations d'une valeur de 1 000 000,00 \$ à 1 300 000,00 \$ avaient été effectués à la centrale. De plus, la centrale vendait de l'électricité à *Nova Scotia Power* au coût de 7 ¢ par kilowatt et avait été capable de faire un peu de profit à ce prix. Préfet Melanson a expliqué que la *Utility Review Board* avait été demandée de fournir des tarifications incitatives et que ceci voudra dire que N.S. Power sera obligé de payer plus pour l'énergie verte (de l'électricité produite par le vent, le soleil, l'eau ou le bois/biomasse) et les tarifs seraient de 15.4 ¢ par kilowatt (plus que le double de ce que recevait *Comeau Lumber*).

Préfet Melanson a aussi expliqué qu'il avait contacté un des ingénieurs de chaudière et avait été informé que toutes précautions avaient été prises pour préserver l'équipement et que tout marchait bien. Il a aussi affirmé qu'il avait appris de GHW qu'une entreprise du Nouveau-Brunswick (Marwood) avait démontré de l'intérêt d'acheter *Comeau Lumber* et de rouvrir le moulin. L'été dernier, Marwood avait fait une étude environnementale approfondie de premier niveau sur le site et avaient contacté des entrepreneurs en exploitation forestière de Shelburne, Yarmouth et Digby.



Ils avaient indiqué qu'il n'y avait aucun autre moulin comparable dans la région et qu'il existait un potentiel pour rétablir le moulin. *Marwood* avait fait une offre aux administrateurs de faillites, mais l'offre était trop basse et fut refusée.

“Même si le Moulin de peut pas être rétabli”, a indiqué le Préfet Melanson, “la terre et les bâtisses sont des biens valables.”

Le Préfet a aussi rapporté qu'en discutant avec les administrateurs de faillites, ils avaient dit que si la Municipalité voulait acheter l'équipement, ils n'avanceraient pas à l'encan. Et s'ils pouvaient récupérer 225 000,00 \$ pour tout l'équipement relié à la centrale, là ils laisseraient aller la terre à la vente de taxe municipale.

Préfet Melanson a dit qu'il avait fait la recommandation que la Municipalité achète tout l'équipement par l'entremise du programme de fond fédéral de taxe sur l'essence, sous lequel ce type d'équipement qualifiera, et il avait fait la recommandation que nous continuons de négocier avec GHW pour la terre. Il a suggéré que la Municipalité continue les discussions avec *Marwood* et autres entreprises par rapport à rouvrir le moulin et l'équipement de centrale. Il a aussi commenté que si les plans de rouvrir le moulin ne se réalise pas, la Municipalité sera propriétaire de biens très valables : de la terre avec environ 50 arpents avec plusieurs bâtisses, un système d'égout municipal, avec de l'énergie 3-phases et une centrale ; en fait, le début d'un parc industriel. Préfet Melanson a affirmé qu'il y a des parcs industriels à Digby et à Yarmouth, mais pas en Clare.

Sous-préfet Ronnie LeBlanc a commenté qu'en tant que Conseiller, faire une grosse décision telle que celle-ci, il faut toujours penser aux choses qui pourraient aller mal (le pire des scénarios), mais qu'à la fin de la journée c'est au Conseil de prendre la décision. Il a affirmé que si l'on regarde au prix que la Municipalité peut avoir la propriété et que l'argent viendra du fond fédéral de taxe sur l'essence, qui signifie que l'argent ne vient pas de la Municipalité mais d'un différent niveau de gouvernement.

Sous-préfet LeBlanc a affirmé : “le pire scénario, c'est que la Municipalité obtienne un beau morceau de terre qui coûtera très peu ! Le meilleur scénario, c'est que la Municipalité pourra profiter de cette décision. Si nous, en tant que Conseillers, décidons de ne rien faire, si nous ne prenons pas une chance, ils auraient passé à l'encan et tout vendu l'équipement de sur le site. Après cela, il n'y aura pas eu de chance du tout à rouvrir le moulin. De cette façon, le moindre c'est que nous aurons un parc industriel.”

Conseiller Russell Comeau a affirmé qu'il était en accord avec Sous-préfet LeBlanc, indiquant que la Municipalité ne pouvait pas laisser passer cette chance et que la taxe fédérale sur l'essence paiera pour l'achat. Il a aussi fait le commentaire que dans le passé, il y aura eu des entreprises qui sont venues en Clare pour voir la possibilité de s'installer, mais il n'y a pas de place. “J'appuie cette décision.” a affirmé Conseiller Comeau. “Si nous ne faisons rien, nous allons perdre tout. Nous ne pouvons pas laisser passer cette opportunité.”

Conseiller Simon LeBlanc a affirmé qu'il pensait qu'il y a un besoin pour un moulin à bois dans cette partie de la province et il a indiqué que tout le bois doit être exporté de l'autre bout de la province et qu'un moulin sera bon pour l'économie de Clare.



Après de longues discussions, le Conseil a décidé de poursuivre avec l'achat de tout l'équipement relié à la centrale à production combinée de chaleur et d'électricité à *Comeau Lumber* en utilisant de l'argent du fond fédéral de taxe sur l'essence.

**PROPOSÉ PAR** le Conseiller Russell Comeau et **APPUYÉ PAR** le Sous-préfet Ronnie LeBlanc que la municipalité achète tout l'équipement relié à la centrale à production combinée de chaleur et d'électricité qui se trouve chez *Comeau Lumber* à Meteghan de *Green Hunt Wedlake Bankruptcy Trustees* à un coût de deux cent vingt-cinq mille dollars (225 000,00 \$).

### **MOTION ADOPTÉE**

#### **10.5 Motion pour transférer des argents du fond de réserve**

La directrice générale Connie Saulnier a indiqué que le dépotoir municipal avait fermé en décembre 2005 et que le travail avait été fait à ce temps pour fermer les vieux trous. De plus, elle a expliqué que dès le 31 mars, 2009, la Municipalité avait comptabilisé une dette d'un montant de 400 000,00 \$ et les fonds pour réaliser l'engagement étaient dans le fond de réserve du dépotoir. Le montant d'argent qui doit rester dans le fond de réserve du dépotoir a été déduit des estimations reçues de la firme d'ingénieur *Horner Associates Limited*. Ce fut un montant élargi, qui inclus le travail de tester les trous fermés, des rapports annuels d'ingénieur pour la province, de même qu'un surplus au cas où des réparations, etc. soient nécessaires au dépotoir. La directrice générale Saulnier a expliqué qu'il y a présentement environ 730 000,00 \$ dans le fond et elle a suggéré que les fonds excédentaires du 400 000,00 \$ exigés pourraient être transférés au fond de capital général pour des projets de capital futurs. Ces projets seraient déterminés par le Conseil.

Conseiller Russell Comeau a demandé s'il y avait eu dans le passée une motion pour mettre l'argent en surplus du le Centre de santé de Clare. La directrice générale a expliqué qu'il y avait eu une motion de faite pour mettre le surplus d'une année précédente sur le projet du Centre de santé, mais le prêt du Centre était dans un terme fixé et des montants supplémentaires ne peuvent pas être fait à ce moment. Elle a aussi expliqué qu'il sera peut-être possible de faire un paiement supplémentaire à la fin de la période de cinq (5) ans du prêt.

**PROPOSÉ PAR** le Conseiller Nil Doucet et **APPUYÉ PAR** le Conseiller Danny Hill que la Municipalité du District de Clare transfère le montant de 330,000.00\$ des 'Fonds de Réserve du dépotoir' aux 'Fonds de Réserve Capital' pour des projets futurs de nature capitale.

### **MOTION ADOPTÉE**

#### **10.6 Motion pour approuver le budget des sauveteurs à la plage de Mavillette**

Voir sous point 9.2.



**10.7 Motion pour renommer le Conseiller Arnold LeBlanc en tant que représentant de la Municipalité de Clare au bureau de direction de la *Yarmouth Hospital Foundation***

Tel que les discussions lors de la dernière réunion du Comité du Conseil, le Conseiller Arnold LeBlanc était en accord de siéger de nouveau sur le bureau de direction de la *Yarmouth Hospital Foundation* pour un autre terme en tant que représentant de Municipalité. Le Conseil est en accord qu'il soit nommé de nouveau.

**PROPOSÉ PAR** le Conseiller Danny Hill et **APPUYÉ PAR** le Sous-préfet Ronnie LeBlanc que la Municipalité de Clare re-appointe Conseiller Arnold LeBlanc en tant que représentant de la Municipalité de Clare sur le bureau de direction de la *Yarmouth Hospital Foundation* pour un autre terme puisque son premier terme de 3 ans se termine en mai 2011.

**MOTION ADOPTÉE**

**11) DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL**

La prochaine réunion du Conseil est prévue pour le mercredi 20 avril 2011, à 19 heures.

**12) AJOURNEMENT**

L'assemblée fut levée à 20 h 45.

*Respectueusement soumis par*

*Jeannette Doucet – Sous-gréffière  
JD / ck*

**Procès-verbal approuvé le 20 avril 2011  
lors de la réunion du Conseil**